

souci de jardin

Par **ninie**, le **18/09/2006** à **19:59**

alors je vous explique la situation lors de la visite de mon appart on m a dit que le jardin qui etait attenant a la maison m appartenait a part entiere donc j ai signé un bail avec ce qualificatif de jardin privatif seulement quelque jours apres que j ai emmenagé la tres chere demoiselle qui m a loué l appart me rappelle l air de rien pour me dire qu en fait le jardin serait collectif les boules!!!!!! je precise qu aucun changement n a été effectué sur le bail ensuite j envoie un recommandé a l agence pour avoir une explication et pour que l on puisse s arranger j ai envoyé le recommandé en avril et toujours pas de reponse cela fais plusieurs fois que je demande a avoir un rendez vous avec le directeur et on ne me rappelle jamais que puis je faire aujourd hui parce que la j en ai assez!!!!

Par **Olivier**, le **18/09/2006** à **20:03**

dans le bail il est précisé quoi sur le jardin ? Jouissance privative ?

Dans tous les cas le plus simple serait de demander communication du titre de propriété de ta propriétaire pour voir ce qui y est précisé, et éventuellement communication de l'état descriptif de division si c'est une copropriété afin de voir exactement ce qu'il prévoit au niveau de la jouissance de ce lot de jardin...

Par **ninie**, le **18/09/2006** à **20:05**

si tu veux dans le bail il est stipulé que le jardin est privatif!!!!donc je ne sais pas trop et puis de toute facon impossible de communiquer avec l agence

Par **Olivier**, le **18/09/2006** à **20:27**

et tu as pas un contact direct avec ta propriétaire ? S'il est précisé que le jardin est privatif tu es dans ton droit et la responsabilité de l'agence est engagée... (oui je suis fâché avec les agences immobilières mais bon ça ne change rien... Quand les gens comprendront qu'un bail ça se fait chez un notaire ça ira mieux !)

Par **ninie**, le **18/09/2006** à **21:00**

alors il s avere que le proprio est le directeur de l agence et c est pour ca qu aucun contacte n est possible car il sait qu il est en tort mais je ne sais vraiment plus quoi faire

Par **germier**, le **18/09/2006** à **21:21**


le bail dit que le jardin est privatif, mais pour qui ?
t'as compris que c'est pour toi : donc tu en fais usage à titre privatif et tu verras bien

Par **ninie**, le **18/09/2006** à **21:51**

[quote="germier":1d82a4nd]le bail dit que le jardin est privatif, mais pour qui ?
t'as compris que c'est pour toi : donc tu en fais usage à titre privatif et tu verras bien[/quote:1d82a4nd]

c est ce que je faisais au debut car l usage privatif est pour moi mais le probleme est que les autres voisins en font aussi usage puisque sur leur bail le jardin est collectif et je peux te dire que si j avais su que le jardin etait collectif jamais je n aurai pris l appart car lorsqu il sont dans le jardin ils vu direct chez moi car j ai une veranda donc pas terrible

:twisted: :twisted:

je deteste les agences immobilieres!!!!!!!  type unknown

Par **Camille**, le **19/09/2006** à **08:23**

Bonjour,

[quote="ninie":3v9s6woq]

si j avais su que le jardin etait collectif jamais je n aurai pris l appart car lorsqu il sont dans le jardin ils vu direct chez moi car j ai une veranda donc pas terrible

[/quote:3v9s6woq]

Oh ben, si ce n'est que ça...

Vous achetez un Danois et vous le mettez à l'attache devant votre véranda...

Par **ninie**, le **19/09/2006** à **09:31**

[quote="Camille":3m3asm5y]Bonjour,

[quote="ninie":3m3asm5y]

si j avais su que le jardin etait collectif jamais je n aurai pris l appart car lorsqu il sont dans le

jardin ils vu direct chez moi car j ai une veranda donc pas terrible
[/quote:3m3asm5y]
Oh ben, si ce n'est que ça...
Vous achetez un Danois et vous le mettez à l'attache devant votre
véranda...[/quote:3m3asm5y]

si seulement ca n etait que ca!!!!

Par **mathou**, le **19/09/2006** à **11:07**

Je passe en coup de vent pour poster pas constructif : il y a deux apparts à louer rue du
colonel Grandval (10 minutes de la fac en tram), deux pièces, environ 450 euros. Si tu as
:lol:

envie de déménager... 

Par **ninie**, le **19/09/2006** à **12:30**

[quote="mathou":gokm8vjq]Je passe en coup de vent pour poster pas constructif : il y a deux
apparts à louer rue du colonel Grandval (10 minutes de la fac en tram), deux pièces, environ
:lol:

450 euros. Si tu as envie de déménager...  [quote:gokm8vjq]

bein j aimerais bien mais ca fais deja que quelque mis que j ai changé d appart c est pour ca
que je cherche une autre solution!! :lol:

merci c est sympa pour le renseignement!!! 

Par **durelalo**, le **03/10/2006** à **16:54**

Bonjour Camille,

Mais si elle déménage qu'est ce quelle en ferait du mec?
Hein?
Du Danois pardi!